



5  
2025

# NEWS | FLASH

## SOMMAIRE

### EDITORIAL

Politique, numérisation et communauté

2

2

### L'ASSOCIATION CENTRALE

Session spéciale 2025 – Aperçu

3

3

Programme d'allègement budgétaire 2027 –

Ne pas compromettre la confiance

4

KI hilft Treuhändern bei Rechtsfragen

5

Votre avis compte – sondage sur la numérisation et

l'IA dans le secteur fiduciaire

6

### LES SECTIONS

7

Sektion Zentralschweiz

8

Sektion Zürich

9

### LES ÉCOLES

10

Treuhand Zukunft: Trends, Tools und Expertenwissen

### BUSINESS PARTNER

11

Arrêt des procédures de prélèvement LSV+/BDD

11

Liquiditätsplanung mit dem Kamuno KMU-Kredit

13

# POLITIQUE, NUMÉRISATION ET COMMUNAUTÉ



Chères membres, chers membres,

Le mois de mai nous apporte non seulement des journées ensoleillées, mais aussi de nombreuses impulsions pour notre branche. Dans cette édition, nous mettons en lumière la session extraordinaire 2025, au cours de laquelle des avancées fiscales majeures ont été décidées, ainsi que la prolongation du taux spécial de TVA pour le secteur du tourisme. Ces décisions renforcent d'une part la protection des données et la sécurité juridique en matière de politique fiscale, et d'autre part, elles offrent à nos membres une sécurité de planification essentielle – un aspect qui tient particulièrement à cœur à FIDUCIAIRE|SUISSE.

En parallèle, nous avons soumis notre prise de position dans le cadre de la consultation sur le programme d'allègements budgétaire 27. À cette occasion, nous nous sommes engagés avec détermination en faveur de la protection de la confiance légitime et d'un traitement équitable de la prévoyance professionnelle. Je remercie

toutes les personnes impliquées au sein de l'Institut Fiscalité pour leur engagement et leurs contributions bien étayées.

Les innovations marquent également notre quotidien : avec Jurilo.ch/treu, Lawise.ai met à disposition un outil juridique basé sur l'intelligence artificielle, offrant aux fiduciaires des conseils professionnels en droit des obligations et en droit du travail. J'attends avec impatience l'extension prévue au droit fiscal cantonal d'ici la fin de l'année.

Un regard sur nos sections et nos écoles montre : les dialogues professionnels à Root et à Cham ont été lancés avec succès, de nouveaux cours sur la fiscalité des associations et la planification de la prévoyance offrent des formations continues axées sur la pratique, et les conférences TREUHAND|MODULAR et TREUHAND|UPDATE abordent les tendances de demain – de l'intelligence artificielle au nouveau droit des sociétés anonymes.

Enfin, j'aimerais souligner ceci : notre force réside dans l'alliance entre l'ancrage régional et la représentation nationale. Profitez de la diversité des offres, échangez avec vos collègues, et contribuez ensemble à façonner l'avenir de notre profession.

Je vous souhaite une lecture enrichissante et plein succès dans vos projets !

Lars Guggisberg, Président

## SESSION SPÉCIALE 2025 – APERÇU

La session spéciale 2025 a été marquée par des questions fondamentales en matière de politique fiscale et financière. Le Conseil national a examiné des interventions centrales ayant des répercussions sur la protection des données, la transparence fiscale et la sécurité juridique. Nous vous présentons un résumé des principaux objets traités et de leurs résultats.



Lors de la session spéciale de mai 2025, le Conseil national s'est penché sur plusieurs interventions d'importance en droit fiscal et financier. Celles-ci ne concernaient pas seulement des détails techniques, mais touchaient à des principes fondamentaux tels que la protection des données fiscales, les obligations de collaboration des contribuables ou encore le rôle des cantons en matière fiscale.

Une attention particulière a été portée à deux motions déposées par les conseillers nationaux Philipp Matthias Bregy et Paolo Pamini. La première, la **motion 25.3025**, demandait une base légale claire concernant la transmission de données fiscales par les cantons à l'AFC. L'objectif était de renforcer la protection des données et de supprimer les zones d'ombre juridiques. Cette motion a été acceptée par le Conseil national le 6 mai, par 124 voix contre 63 – un signal fort en faveur d'une meilleure sécurité juridique dans un environnement fiscal de plus en plus numérisé.

La deuxième motion (25.3024), émanant des mêmes auteurs, visait à interdire de manière générale la transmission de données fiscales à la Confédération sans

base légale explicite. Bien que son intention fût similaire, elle a été rejetée par le Conseil national – ce qui montre qu'une interdiction généralisée de la transmission d'informations a été jugée excessive.

Par ailleurs, la motion 24.3635 de la conseillère aux États Esther Friedli, concernant le taux spécial de TVA dans le secteur touristique, a également été examinée. Elle demandait la prolongation du taux réduit applicable aux prestations d'hébergement afin d'offrir une sécurité de planification aux hôtels et établissements touristiques. Cette motion a été acceptée par le Conseil national à 119 voix favorables.

Pour FIDUCIAIRE|SUISSE, les résultats de cette session sont un signal important : la protection des données fiscales sensibles est de plus en plus reconnue comme une mission essentielle de l'État, tandis que des solutions différenciées et adaptées à la pratique sont activement recherchées. Avec l'adoption de la motion sur la TVA, le Parlement a également souligné l'importance du tourisme comme moteur économique. Les débats autour de la sécurité des données, de la numérisation et du rôle des cantons dans l'organisation fiscale fédérale prendront encore de l'ampleur – et nous y prendrons part activement.

---

FIDUCIAIRE|SUISSE

Monbijoustrasse 20

Case postale

3001 Berne

Téléphone : 031 380 64 30

[info@fiduciairesuisse.ch](mailto:info@fiduciairesuisse.ch)

[www.fiduciairesuisse.ch](http://www.fiduciairesuisse.ch)

## PROGRAMME D'ALLÈGEMENT BUDGÉTAIRE 2027 – NE PAS COMPROMETTRE LA CONFIANCE

Dans le cadre de la consultation sur le Programme d'allégement budgétaire 2027, FIDUCIAIRE|SUISSE formule des critiques sur la fiscalité des prestations en capital de la prévoyance professionnelle. Au centre de la prise de position : les principes de la bonne foi et de la sécurité de planification pour les assurés.



Le 29 janvier 2025, le Conseil fédéral a adopté le projet du programme d'allégement 2027 et a lancé la procédure de consultation. FIDUCIAIRE|SUISSE salue le fait que les prestations de prévoyance soient au centre de la réforme, mais met en garde contre une modification majeure de l'art. 38 LIFD, qui remettrait en question l'imposition privilégiée des prestations en capital issues des 2e et 3e piliers.

Plus précisément, FIDUCIAIRE|SUISSE critique le fait que l'augmentation projetée et la suppression du tarif préférentiel enfreignent le principe de la bonne foi. Les assurés ont planifié leur avenir pendant des décennies en partant du principe qu'ils pourraient percevoir leur capital de prévoyance à un taux nettement réduit (un cinquième du tarif ordinaire). Une modification rétroactive de ce régime affaiblirait la confiance dans la stabilité des règles fiscales.

Le projet est d'autant plus problématique qu'il introduit une « rétroactivité de fait » pour les retraits en capital supérieurs à 10 millions de francs, qui seraient désormais imposés à un taux pouvant atteindre 11,5 %, soit le taux maximal de l'impôt sur le revenu. FIDUCIAIRE|SUISSE souligne que cette disposition reviendrait à imposer

rétroactivement des prestations, en contradiction avec le principe d'un traitement fiscal privilégié attendu.

Une éventuelle adaptation des taux d'imposition (progressifs) selon l'art. 36 LIFD entraînerait automatiquement une augmentation de la charge fiscale sur les prestations en capital issues de la prévoyance professionnelle. Si une véritable augmentation tarifaire devait être décidée, elle ne devrait s'appliquer exclusivement qu'aux cotisations versées après l'entrée en vigueur de la loi, afin de préserver une véritable liberté de choix entre perception en rente ou en capital.

Étant donné que l'ajustement massif des taux d'imposition constitue l'élément central et déclencheur de cette réforme, FIDUCIAIRE|SUISSE rejette dans son ensemble la proposition du Conseil fédéral relative à l'art. 38 LIFD. Une réforme éventuelle de ce régime doit impérativement respecter l'absence de toute rétroactivité, tant sur le plan juridique que matériel, et garantir une réelle liberté de choix entre prestations en rente ou en capital dans le cadre d'une imposition différée.

---

FIDUCIAIRE|SUISSE

Monbijoustrasse 20

Case postale

3001 Berne

Téléphone : 031 380 64 30

[info@fiduciairesuisse.ch](mailto:info@fiduciairesuisse.ch)

[www.fiduciairesuisse.ch](http://www.fiduciairesuisse.ch)

## KI HILFT TREUHÄNDERN BEI RECHTSFRAGEN

Die Schweizer Startup Lawise.ai stellt neu mit ihrem ersten Produkt Jurilo.ch/treu auch Treuhändern und Treuhänderinnen eine KI-gestützte Rechtsunterstützung zur Verfügung. Der Bot ist der erste seiner Art für Nicht-Rechtsexperten und erreicht eine Genauigkeit, die den Durchschnittsanwalt übertrifft – bei Kosten, die um ein Vielfaches geringer liegen.



### Was bietet Lawise an?

Ralf Haller, Mitgründer von Lawise.ai, erklärt:

«Nach über zwei Jahren Entwicklungsarbeit sind wir mit Jurilo bereit, ein spezialisiertes Rechtstool für Treuhandfirmen anzubieten. Der Bot beantwortet Nutzeranfragen in natürlicher Sprache. Antworten, die bereits von unseren Anwaltspartnern – beispielsweise im Arbeitsrecht – verifiziert wurden, werden grün hinterlegt. Damit eignen sie sich sogar als Musterlösung vor Gericht.»

Aktuell deckt Jurilo das Obligationenrecht (OR) ab, mit besonderem Schwerpunkt auf Arbeitsrecht. Das kantonale Steuerrecht wird noch in diesem Jahr ergänzt.

### Warum dauerte die Entwicklung so lange?

«Gute Frage... wir sind Pioniere in diesem Feld», erläutert Haller. «Bisherige Tools richteten sich exklusiv an Anwaltskanzleien, wo Experten die KI-Ergebnisse stets nachkontrollieren. Unser Anspruch war, Jurilo so zu gestalten, dass auch Nicht-Juristen verlässliche Auskünfte erhalten – das erfordert eine deutlich höhere Genauigkeit und hat den Entwicklungsaufwand entsprechend gesteigert.»

### Wie genau ist Jurilo?

«Die Genauigkeit von Jurilo wird anhand eines internen Benchmarkings gemessen. Zudem schauen sich unsere

Rechtsexperten die Fragen und Antworten an und bewerten diese. Aktuell haben wir eine sehr hohe Genauigkeit, welche wohl über dem eines Durchschnittsanwalts liegt und arbeiten daran mit der nächsten Plattform auf 100% zu kommen, um nicht nur einzelne Fragen, sondern ganze Cases beantworten zu können.»

### Wie gut sind Ihre Software-Entwickler?

«Wir haben ein recht internationales Team. Unsere Software und KI-Experten haben teils über 20 Jahre Erfahrung bei führenden High-Tech Firmen wie z.B. Stripe. Wir haben aber auch welche, die seit fünf Jahren dabei sind und mit den neuen KI-Möglichkeiten aufwuchsen. Ergänzt wird das Team durch Schweizer KI-Advisors, um ein Weltklasse Niveau sicherzustellen.»

### Was kostet Jurilo?

«Das ist wohl mit das Beste. Wir bieten verschiedene Preismodelle an. Monatlich ab CHF 19.90 bis CHF 49.90 wenn man es regelmässig nutzt, oder man kauft Fragen Pakete (10, 20, 50) die über 6 Monate aufgebraucht werden können. Ebenso haben wir ein «all-you-can-ask» ☺ Angebot, das eine Stunde gilt. Das Tool beinhaltet aktuell das OR und das Arbeitsrecht. Das Steuerrecht - wie gesagt - kommt auch bald dazu.»

Ein kostenfreier Testzugang ermöglicht es Treuhänder:innen, Jurilo unverbindlich auszuprobieren. Weitere Informationen und Registrierung unter:

[www.jurilo.ch/treu](http://www.jurilo.ch/treu)

Wir danken Ralf Haller für das Gespräch und freuen uns, Schweizer Treuhänder:innen mit Jurilo ein innovatives Tool an die Hand geben zu können.

# VOTRE AVIS COMPTE – SONDAGE SUR LA NUMÉRISATION ET L'IA DANS LE SECTEUR FIDUCIAIRE

Dans le cadre de son mémoire de bachelor à l'Université de Zurich, Dominic Daniel Büchli étudie la mise en œuvre des systèmes d'intelligence artificielle dans les entreprises fiduciaires suisses.



L'objectif est de mieux comprendre l'état actuel de la digitalisation dans le secteur.

Je vous invite cordialement à participer à ce court sondage en ligne. Il ne vous prendra que quelques minutes et est disponible en français, allemand, italien et anglais. Toutes les réponses seront traitées de manière anonyme.

## Lien vers le sondage :

[https://rq3281.customervoice360.com/uc/Individual\\_Dominic\\_Buchli/8487/](https://rq3281.customervoice360.com/uc/Individual_Dominic_Buchli/8487/)

Vous pouvez également utiliser le code QR suivant.



Pour toute question : [dominicedaniel.buchli@uzh.ch](mailto:dominicedaniel.buchli@uzh.ch)  
Merci beaucoup pour votre précieuse participation !

---

Dominic Daniel Büchli  
[dominicedaniel.buchli@uzh.ch](mailto:dominicedaniel.buchli@uzh.ch)

# ANCRÉ LOCALEMENT, FORT NATIONALEMENT



- **BASEL NORDWESTSCHWEIZ**

treuhandsuisse-bs.ch

- **BEJUNE**

treuhandsuisse-bejune.ch

- **BERN**

treuhandsuisse-be.ch

- **FRIBOURG**

fiduciairesuisse-fr.ch

- **GENÈVE**

fiduciairesuisse-ge.ch

- **GRAUBÜNDEN**

treuhandsuisse-gr.ch

- **OSTSCHWEIZ**

treuhandsuisse-os.ch

- **TICINO**

fiduciarisuisse-ti.ch

- **VAUD**

fiduciairesuisse-vd.ch

- **VALAIS**

fiduciairesuisse-vs.ch

- **ZENTRALSCHWEIZ**

treuhandsuisse-zs.ch

- **ZÜRICH**

treuhandsuisse-zh.ch

## SEKTION ZENTRALSCHWEIZ

Gelungener Auftakt zum Fachdialog 2025 – ein inspirierender Start in Root und Cham.

Mit grosser Freude und viel Schwung sind wir in die diesjährige Fachdialog-Reihe gestartet. Am 26. März 2025 in Root sowie am 27. März 2025 in Cham fand der erste Kurshalbtag der neuen Kursreihe statt – und wir durften dabei in viele interessierte und wissbegierige Gesichter blicken.



Das Thema des Auftakts war Rechnungslegung, ein Bereich, der für Treuhand-Fachleute mit Mandatsverantwortung von zentraler Bedeutung ist. Prof. Dr. Marco Passardi, Professor für Accounting an der Hochschule Luzern, führte die Teilnehmenden mit hoher Fachkompetenz durch ein anspruchsvolles und zugleich praxisnahes Programm. Im Zentrum standen unter anderem die Tücken der Verbindung zwischen Handels- und Steuerrecht, Aufwertungen von Aktiven in der Praxis sowie die Umwandlung von Fremd- in Eigenkapital zu

Sanierungszwecken. Ergänzt wurde dies durch anschauliche Praxisfälle, welche zur aktiven Diskussion und zum Erfahrungsaustausch anregten.

Die lebendige Beteiligung der Teilnehmenden, das offene Teilen eigener Praxiserfahrungen sowie die Bereitschaft, sich mit komplexen Fragestellungen vertieft auseinanderzusetzen, verliehen dem Anlass eine ganz besondere Qualität. Genau dieser Austausch ist es, der den Fachdialog ausmacht – ein Weiterbildungsformat von Mitgliedern für Mitglieder.

Ein herzliches Dankeschön an alle Teilnehmenden sowie an unseren Referenten für den gelungenen Start. Wir freuen uns bereits auf den nächsten Fachdialog zum Thema *Familien- und Steuerrecht*, der im Mai stattfinden wird.

---

TREUHAND|SUISSE Sektion Zentralschweiz  
Bitzistrasse 1b  
6370 Stans  
Telefon: 041 552 24 00  
[sekretariat@treuhandswiss-zentralschweiz.ch](mailto:sekretariat@treuhandswiss-zentralschweiz.ch)  
[www.treuhandswiss-zentralschweiz.ch](http://www.treuhandswiss-zentralschweiz.ch)



## SEKTION ZÜRICH

KI im Treuhandalltag – Herausforderungen für KMU aus Sicht des Präsidenten des KGV Zürich.

### KI im Treuhandalltag

Unser Lunchwebinar «KI Tools im Alltag und spezifische Anwendungen» stiess mit knapp 350 Teilnehmenden auf grosses Interesse. Als Referent führte der ausgewiesene Experte Roman Wey, Mitglied im Institut Treuhand 4.0, durch das Programm. Das Webinar zeigte eindrucksvoll, wie KI-Tools bereits heute wertvolle Unterstützung im Treuhandalltag leisten.

### «Im Gespräch» mit Werner Scherrer

Im Interview spricht Werner Scherrer, Präsident des KGV Zürich, über die Herausforderungen für KMU, den Einfluss des KGV auf politische Rahmenbedingungen und die Bedeutung eines starken Netzwerks – gerade für Treuhänder. Lesen Sie rein und entdecken Sie, warum es sich lohnt, Teil dieser starken Gemeinschaft zu sein.

Zum [Interview](#).

### Webinar zur Vereinsbesteuerung und Steuerbefreiung juristische Personen

23.6.2025 | online

Unsere Expertinnen Eva Mäki und Nathalie Muhly klären unter anderem Fragen zur Steuerbefreiung und zeigen die häufigsten Problemstellungen auf.

Noch anmelden? Können Sie [hier](#).

### Kurs «Vorsorge- und Finanzplanung»

24. Juni 2025 | Sheraton Zürich Hotel oder online

Pensionierung, Vorsorgelücken und Frühpensionierung sind Themen, die jeder kennt, aber kaum jemand aktiv

plant. Treuhandprofis können hier den entscheidenden Unterschied machen. Frischen Sie Ihr Wissen auf und bringen Sie Ihr Fachwissen auf den neuesten Stand!

[Infos & Anmeldung](#)

### FACH|KURSE

- **Steuerplanung Liegenschaften: bei Erbschaft und Schenkung**

20.5.2025 | Sheraton Zürich Hotel, Zürich oder online

[Weitere Informationen und Anmeldung](#)

- **Umstrukturierung auf Gesellschaftsebene (Fallstudie)**

24.6.2025 | Sheraton Zürich Hotel, Zürich

[Weitere Informationen und Anmeldung](#)

- **Fallstudie Erbteilung**

1.9.2025 | Sheraton Zürich Hotel, Zürich

[Weitere Informationen und Anmeldung](#)

---

TREUHAND|SUISSE

Sektion Zürich

Freischützgasse 3

8004 Zürich

Telefon: 044 461 57 70

[info@treuhandsuisse-zh.ch](mailto:info@treuhandsuisse-zh.ch)

[www.treuhandsuisse-zh.ch](http://www.treuhandsuisse-zh.ch)

Nichts verpassen.



# TREUHAND ZUKUNFT: TRENDS, TOOLS UND EXPERTENWISSEN

In unserer Branche gibt es kaum eine Phase ohne Veränderungen. Neue Gesetze, veränderte steuerliche Rahmenbedingungen, Digitalisierung und künstliche Intelligenz – wer in diesem Umfeld arbeitet, muss sich stetig weiterbilden, um den Überblick zu behalten. Aber wie trennt man Wichtiges von Unwichtigem? Welche Entwicklungen sind wirklich relevant für den Berufsalltag?

Genau hier setzen die STS Tagungen im Juni an. Zwei Veranstaltungen, die nicht nur Wissen vermitteln, sondern auch den Austausch unter Fachleuten fördern. Denn in einer Branche, die sich stetig weiterentwickelt, profitieren alle davon, Erfahrungen zu teilen und gemeinsam über neue Lösungen nachzudenken.

## TREUHAND|MODULAR – Blick in die Zukunft

Die Tagung TREUHAND|MODULAR am 5. Juni 2025 widmet sich den Themen von morgen. Digitalisierung und Automatisierung sind längst keine abstrakten Schlagworte mehr, sondern bestimmen den Arbeitsalltag in Treuhandbüros zunehmend. Wie verändert Künstliche Intelligenz die Treuhandarbeit? Welche neuen Technologien setzen sich durch? Und wie gelingt es Unternehmen, qualifizierte Fachkräfte zu finden und langfristig zu binden?

Wer den Tag entspannt ausklingen lassen möchte, kann sich auf die After MODULAR Party freuen – eine Gelegenheit, sich in ungezwungener Atmosphäre, bei Musik und Häppchen mit Branchenkolleg:innen auszutauschen.

 **5. Juni 2025 Hotel FIVE, Zürich & online**

## TREUHAND|UPDATE – Aktuelles Wissen

Wer in seinem Berufsalltag wenig Zeit hat, sich aber dennoch gezielt über aktuelle Entwicklungen informieren

möchte, findet am 17. Juni 2025 an der Tagung TREUHAND|UPDATE das richtige Format. Hier stehen konkrete Herausforderungen und rechtliche Neuerungen im Mittelpunkt: Wie wirkt sich das neue Aktienrecht auf die Gewinnverwendung aus? Was gilt es bei grenzüberschreitenden Sozialversicherungen zu beachten? Und welche Stolpersteine gibt es bei Mitarbeiterbeteiligungen?

Die Tagung bietet kompakte Einblicke in die Themen, die Treuhänder\*innen beschäftigen – praxisnah, verständlich und direkt anwendbar.

 **17. Juni 2025 Mandarin Oriental Palace, Luzern & online**

Weiterbildung ist mehr als nur das Sammeln von Informationen. Es geht darum, Zusammenhänge zu erkennen, sich mit anderen Fachleuten auszutauschen und neue Impulse für den eigenen Berufsalltag mitzunehmen. Die Treuhand-Tagungen 2025 bieten dazu den idealen Rahmen.

Wir stehen gerne zur Verfügung: 043 333 36 66

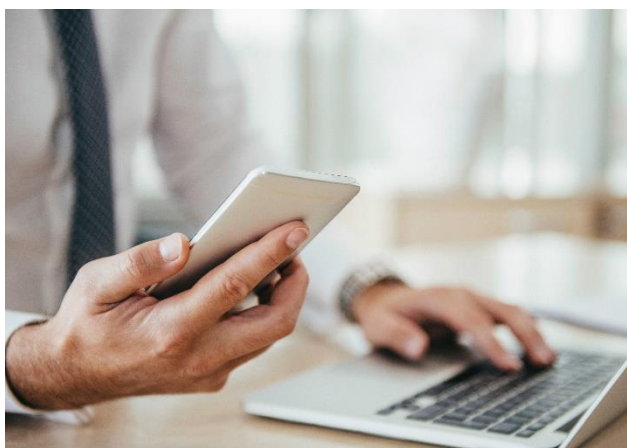
---

STS Schweizerische Treuhänder Schule AG  
[info@sts.ch](mailto:info@sts.ch) | [www.sts.edu](http://www.sts.edu)



# ARRÊT DES PROCÉDURES DE PRÉLÈVEMENT LSV+/BDD

Les procédures de prélèvement LSV+/BDD existantes seront supprimées le 30 septembre 2028. Les émetteurs de factures doivent donc agir. Ils doivent décider suffisamment tôt du format qu'ils souhaitent utiliser à l'avenir pour la facturation et initier les concertations correspondantes avec leur établissement financier et leur partenaire logiciel.



SIX a décidé, en accord avec les instances de la place financière suisse, de mettre fin aux procédures de prélèvement LSV+/BDD existantes au 30 septembre 2028. Cette décision concerne tous les acteurs du marché qui participent à LSV+/BDD en Suisse.

## Calendrier de l'arrêt

Concrètement, l'arrêt signifie que les recouvrements LSV+/BDD ne seront possibles que jusqu'au 30 septembre 2028. Cette date de fin a été délibérément choisie afin de donner aux établissements financiers, aux émetteurs de factures et aux partenaires logiciels un délai suffisant pour passer à des solutions alternatives.

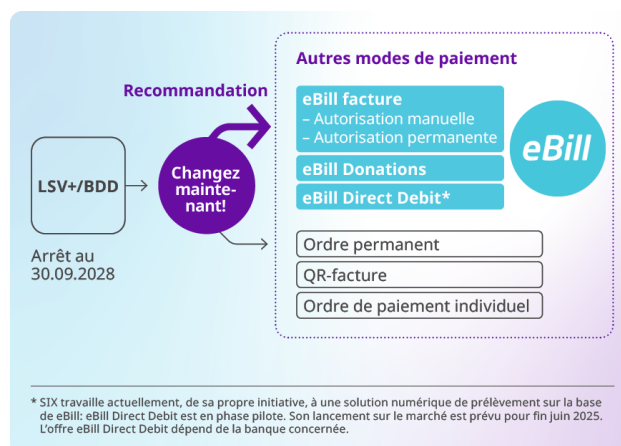
## Autres modes de paiement

Pour la période suivant l'arrêt de LSV+/BDD, des formats établis sont disponibles, comme eBill, la QR-facture, l'ordre permanent ou l'ordre de paiement individuel. Les alternatives numériques présentent notamment des avantages évidents par rapport à LSV+/BDD, tant pour les émetteurs de factures que pour leurs clients. Ceux-ci bénéficieront de processus de mise en ligne et de gestion plus simples ainsi que d'une plus grande transparence en

ce qui concerne la libération ou l'exécution du paiement, qu'elle soit réussie ou refusée. Les clients analogues qui n'utilisent ni eBill ni la banque en ligne peuvent par exemple recevoir des créances au moyen d'une QR-facture.

Fin juin 2025, SIX lance par ailleurs une nouvelle procédure de prélèvement numérique baptisée eBill Direct Debit. Celle-ci permet de recouvrer automatiquement les créances récurrentes. Les autorisations de débit nécessaires peuvent être facilement consultées et gérées dans eBill. eBill Direct Debit est conçu pour les clients numériques. Toutefois, SIX propose également une solution permettant d'étendre eBill Direct Debit à l'utilisation par des destinataires de factures analogiques.

Une telle extension doit toutefois être prise en charge par l'établissement financier du destinataire de factures analogique. Plusieurs établissements financiers évaluent actuellement les besoins futurs de leurs clients à cet égard. Vous trouverez [ici](#) de plus amples informations sur eBill Direct Debit.



**Mesures à prendre pour les émetteurs de factures** Il est recommandé aux émetteurs de factures de déterminer à l'avance le format qu'ils souhaitent utiliser à l'avenir pour la facturation et d'entamer les concertations correspondantes avec leur établissement financier et leur partenaire logiciel. Ils s'assureront ainsi d'une transition en douceur vers des formats de paiement alternatifs.

### La numérisation du trafic des paiements suisse

Ces dernières années, la place financière suisse a fondamentalement harmonisé le trafic des paiements et l'a orienté vers la norme de paiement ISO 20022, car celle-ci constitue la base d'un trafic des paiements suisse efficace et compétitif à long terme pour l'avenir. Pour ce faire, les procédures et les formats ont été progressivement adaptés aux nouveaux besoins du marché. Ainsi, la QR-facture lisible numériquement a remplacé tous les bulletins de versement et, avec eBill, une infrastructure de paiement numérique sans faille a été créée. L'arrêt des procédures de prélèvement LSV+/BDD existantes est désormais la conséquence logique, car elles ne sont plus adaptées à notre époque et ne répondent plus, à divers égards, aux exigences des solutions de paiement modernes.

Le lancement de eBill Direct Debit par SIX, fin juin 2025, constitue une nouvelle étape dans l'avenir numérique du trafic des paiements. Avec eBill Direct Debit, les ruptures

de médias sont supprimées et une procédure de recouvrement numérique de bout en bout est lancée. Les processus seront plus efficaces et plus économiques, dont profiteront tous les acteurs du marché et l'ensemble de l'économie suisse. Conscient que le trafic des paiements est d'une importance capitale pour tous les groupes de population, il continuera toutefois à exister des possibilités de paiement analogues.

**Pour plus d'informations ou pour toute question, les émetteurs de factures doivent contacter leur établissement financier et leur partenaire logiciel.**

**Vous trouverez des informations complémentaires sur l'arrêt des procédures de prélèvement LSV+/BDD [ici](#).**



---

SIX Banking Services  
Hardturmstrasse 201  
Postfach  
8021 Zürich  
téléphone: 058 399 4268  
[www.six-group.com](http://www.six-group.com)

## Raisons de l'arrêt de LSV+/BDD

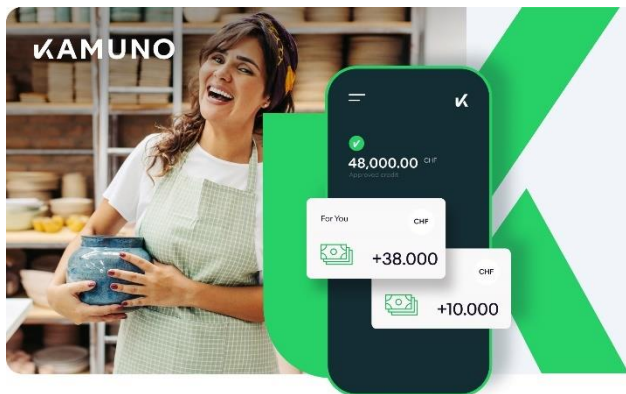
La procédure de prélèvement LSV a été lancée en 1977. Les procédures de prélèvement LSV+/BDD actuellement en vigueur ont été introduites en 2005. Entre-temps, la place financière suisse a harmonisé le trafic des paiements et l'a aligné sur la norme de paiement ISO-20022. Les LSV+/BDD ne suivent pas entièrement cette norme.

Or, l'harmonisation des normes de paiement est la base d'un trafic des paiements suisse efficace et compétitif à long terme pour l'avenir. Dans les années à venir, il faudrait à nouveau investir dans la technologie et les formats pour pouvoir couvrir les besoins actuels d'une solution de prélèvement. Ces investissements concerneraient les émetteurs de factures, les partenaires logiciels, les établissements financiers et SIX en tant qu'exploitant de l'infrastructure de prélèvement.

En outre, la signature physique des autorisations de débit sur formulaire ne correspond plus aux normes actuelles ni à la stratégie de numérisation des paiements. Parallèlement, la baisse du nombre de transactions montre que les émetteurs de factures ont de plus en plus recours à des méthodes de paiement alternatives.

## LIQUIDITÄTSPLANUNG MIT DEM KAMUNO KMU-KREDIT

Kamuno, der innovativste und schnellste KMU-Kredit der Schweiz, ist neu Gold-Partner von Treuhand Suisse und bietet Treuhänder:innen kostenlose online Services.



Kamuno ist seit kurzem auf dem Markt und schon unter den besten Banking Services der Schweiz gelistet. Kleine und mittlere Unternehmen erhalten mit Kamuno eine unkomplizierte und sofort verfügbare Finanzierung – schnell, digital und flexibel auf die Bedürfnisse von KMU ausgerichtet.

Das Besondere: In Echtzeit erhalten Unternehmen eine Ersteinschätzung zur möglichen Kredithöhe. Die Kreditanfrage kann vollständig online in wenigen Minuten eingereicht werden – die Entscheidung erfolgt innerhalb weniger Tage. Der flexible Rahmenkredit von

Kamuno bietet KMU ein finanzielles Sicherheitsnetz mit der Möglichkeit, genau dann Mittel zu beziehen, wenn sie benötigt werden.

Kamuno ist neu Gold-Partner von TREUHAND|SUISSE und Sie profitieren als Treuhänder:in vom [kostenlosen Zugang zum Kamuno Partnerportal](#). Mit wenigen Angaben erhalten Sie unmittelbar eine Ersteinschätzung für Ihre KMU-Kund:innen zum möglichen Kreditrahmen und unterstützen so eine vorausschauende Liquiditätsplanung.

---

Roger Twerenbold & Sarah Seyr, Kamuno AG

## Impressum:

Rédaction: Communication FIDUCIAIRE|SUISSE

Contact: [communication@fiduciairesuisse.ch](mailto:communication@fiduciairesuisse.ch)

Mode de parution: mensuel

Edition -5 du 20 mai 2025

Visitez notre site internet [www.fiduciairesuisse.ch](http://www.fiduciairesuisse.ch)

## FOLLOW US!



## Clôtures de la rédaction NEWS|FLASH 2024

Nr.	Mois	Date de parution	Clôture de la rédaction
6	juin	17.06.2025	02.06.2025
7	juillet	22.07.2025	07.07.2025
8	août	19.08.2025	04.08.2025

Wünschen Sie Ihren NEWS|FLASH in deutscher Sprache zu erhalten?

Senden Sie bitte eine E-Mail an:  
[kommunikation@treuhandsuisse.ch](mailto:kommunikation@treuhandsuisse.ch)

FIDUCIAIRE|SUISSE est le porte-parole des fiduciaires PME en Suisse, qui apportent à leur tour un soutien à notre épine dorsale économique, les PME suisses. Nous faisons entendre votre voix au niveau national et mettons les fiduciaires en réseau à l'échelle régionale.

FIDUCIAIRE|SUISSE est proche de ses 4'300 membres PME, qui se sentent parfaitement conseillés et pris en charge personnellement. C'est précisément là que nous créons une valeur ajoutée décisive grâce à la formation continue et aux informations.